



Ma soeur me reclames des factures datant de plus de 20 ans

Par **olivier roger**, le **20/02/2009 à 10:33**

bonjourrrnma soeur et moi sommes coproprietaire d une maison que nous laissions a nos parents.....faches avec ma soeur cette derniere me reclames des factures de 1983.1985.en effet elle dit avoir reglee des factures sans m en avertir car mes parents ne le faisaient pas en a t elle le droitrrnmerci de vos reponses

Par **Paula**, le **20/02/2009 à 10:52**

Bonjour,rrnIl faudrait préciser quel type de factures car le temps de conservation change.rnrnPar exemple, si ce sont les charges de copropriété = 10 ans.rnLes factures de téléphone et d'eau = 2 ans.rnLa redevance Télé = 3 ans.rnrnMerci, en conséquence, de bien vouloir indiquer de quelles factures il s'agit pour une réponse plus précise. Cordialement

Par **olivier roger**, le **20/02/2009 à 11:12**

d avance mercirrrntaxe foncieresrrrnassurance maisonrrrnfacture d un achat de velux

Par **Paula**, le **20/02/2009 à 11:19**

Bonjour,
Taxes foncières = 5 ans.
Assurance maison = 5 ans.
Achat vélux chez un commerçant = 10 ans.
Restant à votre entière disposition. Cordialement

Par **olivier roger**, le **20/02/2009** à **13:50**

merci pour vos reponses je profite de votre gentillesse pour vous poser une autre question .j ai toujours en ma possession un reconnaissante de dette signee de la main de ma soeur datant de 1994.est elle toujours valable?
cordialement
mme roger

Par **Paula**, le **20/02/2009** à **14:25**

Bonjour,
C'est la prescription trentenaire qui s'applique, donc la reconnaissance de dette est valable.
Vous demandez le remboursement, dans un premier temps, à votre soeur par courrier RAR. A défaut de remboursement, vous pouvez saisir le Tribunal.
N'hésitez pas si vous avez des questions. Nous sommes à votre disposition.
Cordialement

Par **Marion2**, le **20/02/2009** à **19:17**

Bonsoir,
La prescription trentenaire s'applique dans la mesure où le délai n'est pas fixé et si cette reconnaissance de dettes est rédigée selon les normes.